



Liste des membres du comité :

Alexandre Baril (président)

Michelle Davey

Laurie Bonten

Objectifs fixés par le comité pour l'année écoulée :

Mettre en place un premier cadre formel de gestion des risques organisationnels, adapté à un organisme national en pleine croissance

Identifier et hiérarchiser les principaux risques organisationnels qui ne sont pas trop lourds et qui nécessitent une supervision du conseil d'administration

Développer des outils et des processus pour soutenir la gestion et la surveillance continues des risques.

Points saillants des discussions ou des travaux réalisés par le comité :

Au cours de la dernière année, le comité s'est concentré sur l'établissement des fondements de son tout premier

processus complet de gestion des risques organisationnels. Un cadre de gestion des risques a été élaboré pour faciliter

l'identification, l'évaluation et le suivi des risques organisationnels.

Grâce à ce processus, environ 75 risques potentiels ont été identifiés et examinés. Le comité s'est employé à affiner et à hiérarchiser ces risques, en concentrant son attention sur environ 6 à 8 risques prioritaires clés

nécessitant une attention immédiate et une surveillance continue. Tous les autres comités du PCO ont été consultés, ainsi que la direction, l'IA et les meilleures pratiques. Les objectifs de croissance du PCO ont été pris en compte.

De plus, une ébauche de dossier de surveillance destiné au conseil d'administration a été élaborée afin de faciliter l'examen et la hiérarchisation des risques organisationnels au niveau du conseil. Ce travail constitue une base importante pour la poursuite de l'évaluation des risques, de leur suivi et de la surveillance de la gouvernance à l'avenir.

Objectif(s) pour l'année à venir :

Finaliser et faire approuver par le conseil d'administration les principaux risques identifiés et les procédures de surveillance.

Continuer à affiner et à élargir le registre des risques organisationnels.

Poursuivre l'élaboration et finaliser le dossier de rapports de surveillance du conseil d'administration.

Examiner et évaluer les risques restants identifiés dans le cadre d'un processus continu de gestion des risques.

Continuer à renforcer la sensibilisation de l'organisation et la surveillance des principaux risques stratégiques et opérationnels.



COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Rapport annuel 2026
